EXPLOITATION

ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER LEGER DE MARCHANDISES

Réf de l'action : ECF EC 0.PR indice 05 DU 14/05/2021 -

OBJECTIFS PROFESSIONNELS	Être capable d'acquérir les connaissances portant sur la réglementation, la gestion et l'exploitation d'une entreprise de transport routier de marchandises exploitant exclusivement des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de Poids Maximal Autorisé. Être capable d'obtenir l'attestation de capacité professionnelle en transport léger de marchandise.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant exploiter une entreprise de transports routiers de marchandises avec des véhicules d'une masse maximale autorisée de moins de 3,5 tonnes,
- Être français ou ressortissant communautaire ou bénéficier d'un régime de réciprocité,
- Un niveau CAP ou BEP est conseillé,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

NB : Sont dispensés du suivi de ce stage les titulaires :

- Du Bac. Pro., spécialité « Exploitation des transports » ou « Transport », du BTS « transport » ou « transport et exploitation logistiques », du DUT « gestion logistique et transport », du titre professionnel TSTL « option transport terrestre» ou option «Transitaire, Aérien et Maritime », du titre de RUTL, du diplôme de fin d'études EMTR, du certificat de Responsable de Production Transport Logistique Internationale ou du certificat de Manager Transport et Logistique et Commerce International, du certificat de Gestionnaire transport/logistique en national et en international, du certificat de Responsable du transport multimodal, du certificat de Manager Opérationnel transport et logistique.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 3 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- L'entreprise et son activité commerciale,
- L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité transport,
- L'entreprise et son activité financière,
- L'entreprise et ses salariés,
- L'entreprise et la sécurité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

Paraphe OF | Paraphe commanditaire

MOYENS HUMAINS

- Formateurs agréés par la Direction Régionale de l'Equipement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Gaëlle MALLET

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et études de cas,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Documents ECF

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
Une obligation de présence minimum est nécessaire pour le passage de l'examen.

- Modalités d'évaluation :
  - Examen final, sous la forme d'un QCM, sur 100 points, et d'une épreuve à réponse rédigée sur 100 points,
  - La réussite du stage ne peut être effective que si le candidat a obtenu au moins une note égale à 120 sur 200, sous réserve d'avoir obtenu au moins 50 points au QCM et 40 points pour l'épreuve à réponse rédigée.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur public routier en transport léger de marchandises et de loueur de véhicule avec conducteur au moyen de véhicules dont la masse maximale autorisée ne dépasse pas 3,5 tonnes, délivrée par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L) si succès à l'examen final.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code RS: 1203.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Minimum 6 personnes

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence. 8h30 12h - 13h 16h30

DUREE DE LA FORMATION : 105h

Paraphe OF

Paraphe commanditaire